



Mouliherne

L'an deux mil vingt et un, le lundi 11 janvier, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Mouliherne, régulièrement convoqué le 5 janvier, s'est réuni dans la salle des loisirs, sous la présidence de Monsieur Alain BOURDIN, le Maire.

La séance était à huis clos.

Madame Pierrette GILLIER a été nommée secrétaire de séance.

Le maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande d'une subvention auprès du département, de la DRAC et de l'ABF (UDAP) pour la restauration de l'Église.

Le Conseil Municipal donne son accord.

DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT, DE LA DRAC ET DE L'ABF (UDAP) POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE : le conseil municipal décide d'annuler la délibération 2020-65, de solliciter une subvention au Département, à la DRAC et à l'Architecte des Bâtiments de France (UDAP), d'approuver le plan de financement, d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention. Prise en charge jusqu'à 50% de l'étude de diagnostic général par la DRAC et jusqu'à 20% sur la globalité du projet par le Département.

COMPÉTENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES : le Conseil Municipal accepte la convention de mandat pour l'exercice de la compétence « gestions des eaux pluviales urbaines » entre la communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la commune de Mouliherne pour la période 2021-2025.

DEMANDE DE SUBVENTIONS VOIRIE + BILAN TRAVAUX VOIRIE 2020 : Les travaux de voirie à proximité de la salle de sport ainsi que dans la rue d'Anjou sont terminés, les places de parking seront dessinées prochainement. La commission voirie doit présenter des devis afin de faire des demandes de subventions avant le 20 février. Une demande de devis est prévue pour la rue d'Anjou, de la cantine en allant jusqu'au monument aux morts, de l'école en remontant jusqu'aux résidences Catherine de Médicis, les trottoirs de la salle des loisirs ainsi que la petite place du val face à la cousinade. Des travaux pourront être programmés pour le mois de septembre 2021.

EFFECTIF ECOLE : Nous comptabilisons aujourd'hui 71 élèves contre 57 en 2017. Un devis pour une structure de jeu a été signé, la structure devrait être installée pour les prochaines vacances scolaires. De plus, La Municipalité a tenu à remercier les enseignantes en leur offrant un panier gourmand en fin d'année 2020 pour leur implication lors du confinement (l'école n'a jamais fermé).

RESSOURCES HUMAINES : Le Maire a rencontré tous les agents communaux dans le cadre des entretiens professionnels. Ces entretiens ont pour but de faire un bilan de l'année écoulée et de fixer des objectifs pour l'année suivante. Une proposition d'avancement de grade a été faite à un agent technique sous condition d'obtention d'un examen professionnel.

MAISON LEROUX : L'acte de vente a été signé le 24 décembre dernier. Les relevés de mesures sont réalisés. Nous sommes dans l'attente de plans.

TRAVAUX BASE DE LOISIRS : Selon les résultats des études, le conseil souhaite vivement la mise en place de nouveaux jeux pour enfants avant l'été. Une réunion organisée par le Maire a eu lieu avec le bureau d'étude, la DDT, SMBAA et le cabinet d'étude PRAGMA. Cela a permis de raccourcir le délai de l'étude faune et flore et d'en réduire les frais. La SMBAA accompagnera l'étude sur le terrain. Les travaux pourront reprendre en septembre au plus tard.

NOUVEAUX TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT : Depuis le 1^{er} janvier le service d'eau potable et d'assainissement est géré par la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. En 2026, tout le monde paiera le même tarif. Une hausse du tarif est prévue chaque année. Le prix moyen d'1m³ pour un contrat de 120 m³ pour l'eau potable est de 1,46 euros HT pour 2021 et passera à 1,85 euros HT en 2026. Concernant l'assainissement collectif, le prix moyen d'1 m³ pour un contrat de 120m³ est de 2.04 € HT pour 2021 et passera à 2.32 € HT en 2026.

COLIS DE FIN D'ANNÉE : Beaucoup de personnes ne viennent pas au repas des cheveux blancs, le panier gourmand de produits locaux a été distribué à tous les aînés de la commune. Nous avons beaucoup de retour positif. Cependant, dès que l'on pourra, il faudra continuer le traditionnel repas des aînés pour le côté social.

QUESTIONS DIVERSES :

SOCIETE LA PAIX : Suite à la Covid, le bureau a décidé de fermer définitivement la société. Le président a proposé au maire de faire le partage des biens. Le déménagement a été effectué le 12 janvier, un agent technique a été mis à disposition. Un don financier va également être fait à la commune, il sera réparti aux associations au moment des subventions.

PLAN GUIDE : La distribution se fera au printemps. La commission communication doit réfléchir la manière de procéder.

CIRCUITS PEDESTRE : Il faut revoir le traçage des circuits. Celui du circuit jaune doit être pris en charge par la communauté d'agglomération SVL. La commission tourisme doit réfléchir sur une convention avec l'ONF pour le circuit bleu.

ADRESSAGE POSTAL : La mise en place des panneaux devrait commencer dans les semaines à venir.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Il y a 8 candidats pour le conseil municipal des jeunes. Une élection est prévue en mairie le vendredi 29 janvier 2021. Des cartes électorales seront éditées pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Les élections se feront dans les conditions identiques des municipales.

COMMUNICATION : La commission a eu rendez-vous avec l'entreprise PIXIM, la création va prendre un peu de temps. Les vœux étant annulés, une rencontre avec les moulihernais sera programmée dans l'année dès que la situation sanitaire le permettra. Nous en profiterons pour présenter les NEO-moulihernais, lancer le concours des maisons fleuries, et échanger avec eux sur les projets communaux.

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL PRÉVUE LE 8 FEVRIER 2021 A 18h30

La séance est levée à 20h30